

**RÉSOLUTION CONFIDENTIELLE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 308-CA-4587**

concernant la révision de l'évaluation d'un professeur régulier permanent – Sébastien Azondékon

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent huitième réunion, tenue le lundi 22 janvier 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice,  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 308-CA-4588**

concernant le projet de programme court de deuxième cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent huitième réunion, tenue le lundi 22 janvier 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 252-CE-1737 adoptée par la Commission des études le 11 décembre 2006;

**ATTENDU** le projet de programme court de deuxième cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes;

**ATTENDU** les explications du doyen des études par intérim;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Marlène Thonnard,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE PROCÉDER** à l'ouverture du programme court de deuxième cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes à compter de l'été 2007.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice,  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 308-CA-4589**

concernant l'amendement au Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent huitième réunion, tenue le lundi 22 janvier 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le Règlement relatif aux frais de scolarité et autres frais;

**ATTENDU** la résolution de l'Assemblée des gouverneurs (Résolution 2006-11-AG-R-144) invitant les établissements à viser, à compter de 2007-2008, une augmentation des frais généraux à 40 \$ par trimestre, par étudiant, et l'instauration de « frais technologiques » pour une valeur de l'ordre de 4 \$ par crédit;

**ATTENDU** la consultation auprès des étudiants, du 20 novembre au 8 décembre dernier, effectuée en vertu de l'article 7 dudit règlement;

**ATTENDU** qu'en vertu du paragraphe h) dudit règlement, le Comité exécutif peut réviser de temps à autre les différents tarifs ou pénalités imposées;

**ATTENDU** que l'Université souhaite à la fois modifier et introduire de nouveaux frais;

**ATTENDU** qu'il appartient au Conseil d'administration d'approuver de nouveaux frais;

**ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE MODIFIER** ledit règlement de la façon suivante à compter de l'été 2007 :

- Majorer les frais généraux de 25 \$ à 40 \$;
- Introduire des frais technologiques de 4 \$/crédit pour tous les étudiants inscrits à Gatineau.

Les modifications au règlement entreront en vigueur à compter du trimestre d'été 2007.

### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice,  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 308-CA-4590**

concernant le changement de représentant de l'Université du Québec en Outaouais auprès de Tourisme Québec

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent huitième réunion, tenue le lundi 22 janvier 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** que l'Université du Québec en Outaouais offre ses résidences en location lors de la période estivale;

**ATTENDU** qu'en vertu de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, l'Université du Québec en Outaouais doit faire régulièrement une demande d'attestation de classification;

**ATTENDU** que le signataire de cette demande d'attestation de classification doit être dûment autorisé à agir comme représentant de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Lisette Blouin Monfils,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE DÉSIGNER** monsieur Michel Parent, directeur du Service des terrains et bâtiments, pour demander et signer, au nom de l'Université du Québec en Outaouais, la demande d'attestation de classification requise par la Loi sur les établissements d'hébergement touristique.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice,  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 308-CA-4591**

concernant la nomination de monsieur Toussaint Fortin à titre de doyen des études par intérim

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent huitième réunion, tenue le lundi 22 janvier 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la vacance au poste de doyen des études;

**ATTENDU** que le poste n'a pu être comblé avec le processus habituel;

**ATTENDU** l'expérience de monsieur Toussaint Fortin;

**ATTENDU** la résolution 253-CE-1749 de la Commission des études;

**ATTENDU** l'article 7 « Contrat d'engagement » du Protocole établissant les conditions de travail du personnel cadre de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Claude Chénier,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ENGAGER** monsieur Toussaint Fortin à titre de cadre pour la période du 23 janvier 2007 au 30 mai 2007;

**DE NOMMER** monsieur Toussaint Fortin, doyen des études par intérim, pour la même période;

**DE MANDATER** la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche et à la nomination de monsieur Toussaint Fortin.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice,  
Secrétaire général

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 308-CA-4592**

concernant la nomination de monsieur Ali Béjaoui à titre de directeur du Département de relations industrielles

---

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent huitième réunion, tenue le lundi 22 janvier 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 1.5 du Règlement général 1 : « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de la recherche »;

**ATTENDU** la résolution 286-CA-4152 du Conseil d'administration concernant l'adoption de la procédure d'élection des directeurs de département de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** la vacance à la direction du Département de relations industrielles à compter du 4 janvier 2007;

**ATTENDU** la candidature de monsieur Ali Béjaoui à la direction du Département de relations industrielles;

**ATTENDU** les résultats du vote tenu par scrutin postal au Département de relations industrielles;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** monsieur Ali Béjaoui à titre de directeur du Département de relations industrielles rétroactivement au 4 janvier 2007 pour un mandat se terminant le 31 mai 2008.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice,  
Secrétaire général